

Conférence avancée sur l'accès au

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Nouveau cette année!
L'accès au financement
d'une perspective
juridique, financière
et d'affaires : conseils
pratiques pour une
reprise économique

Les entreprises cherchent à prendre de l'expansion, fusionner, se restructurer, se financer, mettre en marché un nouveau produit, acquérir, obtenir et accéder à des fonds : savez-vous comment et ce qu'elles font pour connaître, obtenir et profiter des options de financement nécessaire?

Profitez de l'expertise et de l'expérience de

Banque Royale du Canada
Fédération des caisses
Desjardins du Québec
Dexia Crédit Local S.A.
Roynat CAPITAL
INTÉRIM Capital
Century Services

Sous la coprésidence de

Luc Bisailon
Vice-président
Services financiers commerciaux
Banque Royale du Canada

Yvon Martineau
Associé
Blake Cassels & Graydon

L'Institut Canadien fera
reconnaître cette conférence
par le Barreau du Québec.

Un groupe chevronné d'experts en matière de financement vous présenteront et analyseront des sujets tels que :

- Accédez aux **différentes sources de financement** selon vos besoins d'affaires à court, moyen ou long terme
- Savoir lire les **états financiers** et connaître la **valeur d'une entreprise afin de déterminer la structure de financement et le montant de financement requis**
- **Connaître les rôles des prêteurs et des investisseurs dans la gestion des risques**
- **Optimisez vos options de financement par l'analyse de la fiscalité des véhicules d'investissements**
- Maximisez vos chances d'obtenir un financement maximal en montant un **bon dossier de financement**
- **Mettre en place les incitatifs fiscaux liés au financement des projets d'énergie renouvelable**
- Connaître les avantages et inconvénients **des entreprises québécoises de chercher du financement à l'étranger**
- Conseillez vos clients en **matière de capital de risque afin qu'ils protègent leurs intérêts financiers et poursuivent leurs objectifs d'affaires**
- Établir le type de **vérification diligente requis afin d'accéder aux différents types de financement**

Événement commandité par :  Turning Technologies Canada 



Réservez au 1-877-246-4832 • InstitutCanadien.com/acces



Les entreprises québécoises refont tranquillement surface sur le marché financier et cherchent un accès au financement afin de prendre de l'expansion, acquérir, fusionner, mettre en marché un nouveau produit, se restructurer, se refinancer ou obtenir des fonds.

Savez-vous comment mettre sur pied un bon dossier de financement et connaître la valeur d'une entreprise?

Votre entreprise est-elle préoccupée par le nombre grandissant d'options de financement et veut connaître les avantages et inconvénients de chacune de celle-ci?

Votre client cherche t-il à se financer aux États-Unis ou ailleurs?

Connaissez-vous comment déterminer la structure de financement appropriée ou le montant de financement à demander?

Et qu'en est-il de la gestion des risques pour les prêteurs?

Le domaine du financement devient de plus en plus complexe et sophistiqué. *Rôle des nouveaux joueurs et intervenants du marché actuel, détermination de la structure de financement et du montant, identification du marché pour le financement mezzanine, financement transfrontalier, financement sur actifs et capital de risques* sont quelques exemples des défis actuels.

En réponse à vos questions et dans le but de refléter vos besoins et défis actuels en matière de financement des entreprises, l'**Institut Canadien** a le plaisir de vous présenter sa **Conférence avancée sur l'accès au financement des entreprises** qui aura lieu les **21 et 22 septembre 2010 à Montréal**. En tant que professionnel représentant les défis juridiques et/ou financiers de vos clients et/ou de votre entreprise, cette conférence vous permettra d'obtenir l'information indispensable sur les modes de financement face au nouveau contexte économique.

Sous la co-présidence de **Luc Bisailon**, Vice-président, Services financiers commerciaux, Banque Royale du Canada et **Yvon Martineau**, Associé, Blake Cassels & Graydon profitez de présentations exceptionnelles par des avocats, des représentants d'institutions financières et de compagnies d'investissement privées œuvrant dans le domaine du financement, tels que :

- Réalisez vos objectifs d'affaires présents et **tirer le maximum de vos transactions de financement futures en maîtrisant le nouveau contexte économique**
- Développer des stratégies afin de lire les **états financiers et évaluer la valeur d'entreprise** dans le but de déterminer la **structure et le montant de financement requis**
- Les aspects légaux de la documentation et du **dossier de financement** que vous ne pouvez vous permettre de négliger
- Connaître les avantages et les désavantages pour lesquels **les entreprises québécoises cherchent à se financer ailleurs qu'au Québec**
- Rentabiliser un outil flexible afin de refinancer une entreprise : **la restructuration par voie de plan d'arrangement**
- Les développements récents, la vérification diligente requise et les particularités québécoises du **financement sur actifs (asset-based lending)**
- Ce que vous devez conseiller à vos clients en matière de **capital de risque afin qu'ils protègent leurs intérêts financiers et poursuivent leurs objectifs d'affaires**
- Savoir quoi faire lorsqu'une entreprise **est prise entre deux options de financement : le financement de dernier recours**

Si vous êtes un professionnel œuvrant dans le domaine complexe du financement, vous ne pouvez vous permettre de manquer cet événement incontournable au Québec! Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

UNE CONFÉRENCE QUI RÉPOND AUX BESOINS ET DÉFIS DES

Avocats pratiquant dans le domaine de/des :

- Droit bancaire
- Financement structuré
- Financement des entreprises/de projets/corporatif
- Crédit aux entreprises
- Insolvabilité, faillite et restructuration
- Droit immobilier
- Droit des affaires
- Droit commercial et corporatif
- Valeurs mobilières
- Fusions et acquisitions

Les institutions financières, sociétés de financement et firmes de courtages, firmes d'équité privé, firmes de capitaux de risque, et plus particulièrement leurs :

- Banquiers et conseillers financiers
- Vice-présidents, directeurs et gestionnaires de :
 - Service bancaire commercial
 - Financement des sociétés, de fusions et acquisitions
 - Prêts spéciaux
 - Prêts commerciaux
- Analystes financiers
- Gestionnaires de portefeuilles

Entreprises publiques ou privées, et plus particulièrement leurs :

- Présidents directeurs généraux
- Directeurs et membres de la direction
- Chefs des services financiers
- Vice-présidents, directeurs des affaires juridiques, finance et conseillers juridiques

Les frais d'inscription à cette conférence et les dépenses qui s'y rattachent sont des dépenses admissibles aux fins de la *Loi 5 (Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre)* pour la formation de vos employés. Un reçu sera remis à chaque participant.



Améliorez et ajoutez de la valeur à vos réunions en offrant les

solutions de votation interactive de **Turning Technologies Canada**, le chef de file mondial en technologies interactives. Premier choix des présentateurs, nos produits de votation RF et Web, simples et intuitifs, sont conçus pour favoriser l'engagement, encourager la participation, permettre la collecte des données pertinentes et recevoir un feedback instantané lors d'événements et de rencontres de groupes. Investissez dans la formation au travail et le développement des employés par le simple appui d'un bouton. Pour en savoir plus : www.turningtechnologies.ca

7h30 **Inscriptions et petit-déjeuner continental** 

8h30 **Allocution d'ouverture du président de la première journée**

Luc Bisaillon
Vice-président
Services financiers commerciaux
Banque Royale du Canada

8h45 **Le nouveau contexte économique au Québec au sein du financement : réalisez vos objectifs d'affaires présents et tirer le maximum de vos transactions de financement futures**

Pierre Gamache
Conseiller en intervention
Direction approbation du crédit-Immobilier
Fédération des caisses Desjardins du Québec

Dans un contexte de reprise financière, votre client cherche à fusionner, se restructurer, se refinancer, acquérir, mettre sur le marché un nouveau produit et/ou obtenir des fonds pour gérer ses liquidités. Profitez de cette présentation pour connaître les enjeux liés à l'analyse de crédit, à la modification de la tarification, à l'exhaustivité de la vérification diligente, au resserrement des conditions de crédit, aux obligations des emprunteurs et aux engagements en cas de défaut.

Perspectives d'affaires

- Ce que vous devez savoir sur l'évaluation des besoins de financement et ceux de vos clients
- Les conditions des marchés des capitaux : les leçons à retenir de la dernière année
- La gestion des risques des emprunteurs

Perspectives d'institutions financières

- Identification des prêteurs et des investisseurs appropriés selon le type de financement requis
- Les pratiques en matière de prêt et d'emprunt ont-elles changées? Si oui, comment?
- Évolution des contrats de prêts
- Qui sont les joueurs et intervenants importants dans le marché actuel?

10h00 **Pause-café et réseautage** 

10h15 **Savoir lire les états financiers et connaître la valeur d'une entreprise afin de déterminer la structure et le montant de financement requis**

Perspective d'évaluation

Richard M. Wise, FCA, CA, EJC, FEEE, FASA
Associé, Wise, Blackman SENCRL

Catherine Tremblay, CA, CBV/EEE, ASA
Associée, Wise, Blackman SENCRL

Perspective des prêteurs

Luc Bisaillon
Vice-président
Services financiers commerciaux
Banque Royale du Canada

Qu'il s'agisse d'une transaction de fusion ou d'acquisition, de financement ou de tout autre contexte d'affaires, l'évaluation de la valeur d'une entreprise joue un rôle déterminant. Par ailleurs, la mise en application de normes comptables a modifié et accru, de façon considérable, les exigences en matière d'information financière. L'analyse des performances d'une entreprise exige une bonne compréhension de la nature des informations disponibles et nécessite l'utilisation d'indicateurs de rendement adaptés

au secteur d'activité. Cette présentation démystifie certains concepts financiers afin de vous aider à mieux conseiller vos clients dans leurs démarches de recherche de financement et vous offre la perspective de conseillers financiers experts et d'un banquier chevronné.

- Les situations où l'évaluation d'entreprise est requise
- Les notions de juste valeur marchande et de prix
- Les différentes approches fondées sur :
 - L'actif
 - Les bénéfices/flux monétaires (cash flow)
 - Le marché
- Analyse des ratios financiers et leur impact sur l'accès au financement
- Mesures applicables à différents secteurs d'activités et impact du contexte économique

11h15 **Stratégies efficaces de gestion de risques en matière de prêt et d'emprunt**

Sterling Dietze
Associé
Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Dans le contexte du monde des affaires d'aujourd'hui, les entreprises ont besoin de mettre en place des fonctions de gestion de risque hautement spécialisées, mais suffisamment souples pour composer avec l'évolution constante des profils de risque. Le conférencier passera en revue le rôle de l'avocat en tant que leader dans la gestion de risques dans le monde des affaires ainsi que le rôle des prêteurs et des investisseurs dans la gestion de leurs risques financiers.

Point de vue de l'emprunteur

- Développer une politique financière ou de gestion de risques avec des règles de bases détaillées
- Éliminer les sources potentielles de volatilité des risques de prêt et d'emprunt
- Comment permettre aux activités opérationnelles de maximiser la valeur de l'entreprise, objectif ultime de tout actionnaire

Point de vue du prêteur

- Faut-il couvrir le risque ou non? Si oui, comment le couvrir?
- Établissement d'un code de fonctionnement formel et formaliste afin d'éviter toute déviance
- Les principaux risques financiers (change, taux d'intérêts, crédit)

12h15 **Dîner et réseautage pour les participants et les conférenciers** 

13h30 **Fiscalité des véhicules d'investissements : un incontournable dans vos transactions**

Claude Désy, M. Fisc., FCA
Associé
De Grandpré Chait s.e.n.c.r.l.

Les investissements dans les entreprises s'effectuent en grande partie par l'entremise de différentes entités qui sont imposées de différentes façons. Cette fiscalité peut influencer la décision d'investissement de l'entreprise et de l'investisseur. Une compréhension de cette fiscalité peut faciliter l'arrimage de différentes sources de financement avec les besoins de l'entreprise.

À titre d'exemple, ces entités peuvent être imposables ou pas, des mandataires de l'État, des conduits aux fins de l'impôt sur le revenu, des sociétés de capital de risque, des fonds d'investissement, des fonds de travailleurs ou des sociétés en commandite qui résident ou pas au Canada.

14h30 **Les particularités du financement des PPP : une alternative au financement traditionnel**

Perspective juridique

Robert Borduas
Associé
Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Perspective d'affaires

Alain Longpré

Vice-Président, Project Finance
Dexia Crédit Local S.A.

Après un passage à vide attribuable à la crise financière, les transactions de partenariat public-privé ont recommencé à se conclure d'un bout à l'autre du pays. La forme et les modalités des financements de projets de PPP ont été modifiées suite à la crise financière. Toutefois, le nombre et l'ampleur des récentes transactions de même que l'intérêt émergent de plusieurs banques canadiennes pour ce type de financement laissent présager un avenir des plus intéressants. Cette présentation portera notamment sur :

- Les diverses formes de financement disponibles pour les PPP
- Les comparaisons avec le financement de projet traditionnel
- L'identification des risques
- Le rôle du conseiller juridique des prêteurs dans un financement de PPP

15h30 **Pause-rafraîchissement et réseautage**

15h45 **Monter un bon dossier de financement et obtenir le financement maximum pour votre entreprise et/ou votre client**

Louis Rochette

Associé
Lavery, de Billy

Pour convaincre une institution financière de devenir un partenaire de votre entreprise, mieux vaut lui présenter un dossier complet, précis et clair; et avant tout crédible. Les grandes entreprises comme les plus petites cherchent souvent à obtenir un financement maximum (effet de levier) afin de développer de nouveaux marchés, se restructurer, faire face à leurs dettes ou assumer une relève. Leur dossier de présentation est l'outil essentiel pour permettre aux institutions financières de prendre la décision d'adhérer ou non à ces projets. Notre conférencier, qui représente le plus souvent les institutions financières, exposera les éléments d'un bon dossier de financement qui lui semblent indispensables.

- Comment évaluer les besoins en capitaux à court, moyen et long terme?
- Comment mettre en valeur les qualités de l'entreprise et de son management?
- Les mystères et les secrets des comités de crédit et de leurs relations avec votre banquier
- Les aspects légaux de la documentation et du dossier de financement que vous ne pouvez vous permettre de négliger
- Les termes et conditions négociables et ceux qui ne le sont pas

16h45 **Financement des projets d'énergie renouvelable : défis particuliers et aspects fiscaux**

Perspective juridique

David Lemieux

Associé
Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Perspective fiscale

Claude E. Jodoin M. Fisc.

Associé
Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

- Caractéristiques des contrats de vente d'énergie
- Considérations bancaires des structures de financement
- Risques liés au développement d'un projet, sa construction et son opération
- Avantages fiscaux liés aux différents types de biens
- Incitatifs fiscaux pour les projets d'énergie renouvelable
- Structures de financement maximisant le levier fiscal

17h45 **Récapitulatif de la journée et ajournement de la conférence**

8h00 **Inscriptions et petit-déjeuner continental**

8h30 **Allocution d'ouverture du président de la deuxième journée**

Yvon Martineau

Associé
Blake Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

8h45 **Raisons d'être du financement transfrontalier : avantages et inconvénients des entreprises québécoises qui cherchent du financement ailleurs**

Robert P. Metcalfe

Associé
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Richard O'Doherty

Associé
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Que ce soit pour des raisons stratégiques ou par défaut, certaines de nos entreprises se tournent vers nos voisins du Sud pour se financer. Observons les implications juridiques, les difficultés rencontrées et les avantages de ce mode de financement de plus en plus répandu.

FOIRE AUX QUESTIONS

- Quels sont les raisons pour lesquelles les entreprises vont ailleurs pour se financer?
- Quelles sont les critères de financement aux États-Unis?
- Quels sont les éléments à connaître avant de chercher du financement à l'étranger?
- Plan stratégique d'une opération financière transfrontalière : inclure les enjeux relatifs au financement dès le départ
- Comment gérer efficacement les intervenants (prêteurs, emprunteurs, agences gouvernementales) selon les diverses juridictions?
- Exposé des nuances relatives au financement en droit québécois aux parties prenantes étrangères
- Maîtriser les principes qui permettent d'utiliser l'impôt comme levier de recherche de financement efficace

10h15 **Pause-café et réseautage**

10h30 **La restructuration du capital par voie de plan d'arrangement – un outil flexible pour refinancer une entreprise**

Michael Bantey

Associé
Blake Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

- L'utilité de l'article 192 de la *Loi sur les sociétés* par actions
- Les éléments à éviter et à connaître d'un plan d'arrangement
- Connaître les étapes critiques du processus
- Quel est le rôle du tribunal?
- Étude de cas : MEGA Brands inc. Un remboursement en espèces et en actions de la totalité de l'encours de sa dette garantie de premier rang, une restructuration du capital qui réduira la dette de la Société.

11h30 **Le financement sur actifs (asset-based lending) : développements récents, vérification diligente requise et particularités québécoises**

Arnold Cohen

Associé
Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

- Les différences entre le prêt sur actifs et les autres types de financement

- L'utilité du prêt sur actifs pour financer le développement, l'acquisition et le redressement
- La base d'emprunt et les critères d'admissibilité des actifs
- Les engagements financiers de l'emprunteur
- Les stratégies de gestion du flux monétaire pour maximiser la marge de crédit
- Les documents de financement
- Quels sont les avantages significatifs qui résultent de ce type de financement?
- La négociation des conventions avec les tiers et les autres créanciers
- La gestion des attentes du prêteur et de l'emprunteur
- Les éléments à considérer en financement multi-juridictionnel
- Les tendances récentes et les perspectives au Canada, aux États-Unis et en Europe

12h30 **Dîner et réseautage pour les participants et les conférenciers** 

13h45 **Financement mezzanine : secrets d'une relation fructueuse entre le prêteur principal et le prêteur mezzanine**

Pierre B. Côté

Associé

Borden Ladner Gervais S.R.L., S.E.N.C.R.L.

François Fauteux

Directeur général, Équipe nationale d'investissement

Royat CAPITAL

Quels sont les avantages et particularités du financement mezzanine? Quels sont les aspects légaux de la documentation et des contrats de financement mezzanine que vous devriez connaître?

- Identification du marché pour le financement mezzanine
- Caractéristiques principales de ce type de financement
- Facteurs de succès d'une telle transaction
- Relation entre le prêteur principal et le prêteur mezzanine
- Modalités distinctives de la convention de crédit
- Étude de cas: comment le financement mezzanine a permis à une équipe de direction de compléter un MBO tout en acquérant une position de contrôle

14h45 **Ce que vous devez conseiller à vos clients en matière de capital de risque afin qu'ils protègent leurs intérêts financiers et poursuivent leur objectifs d'affaires**

Patrick- A. Daneau

Associé

Therrien Couture Avocats S.E.N.C.R.L.

Normand Therrien

Associé

Therrien Couture Avocats S.E.N.C.R.L.

Au cours de cette présentation, les conférenciers aborderont les sujets en opposant les points de vue des investisseurs à celui des entreprises.

- Fondements législatifs et de politiques internes gouvernant certains investisseurs de capitaux de risque
- Les motifs poussant une entreprise à faire appel à des capitaux de risque
- La mise en place du financement : savoir trouver l'équilibre entre les enjeux de chacune des parties
 - Dettes subordonnées
 - La convention de prêt
 - Équité
 - La convention de souscription
 - La convention entre actionnaires
- La sortie : savoir concilier les attentes de l'investisseur et celles de l'entreprise

15h45 **Pause-rafraîchissement et réseautage**

16h00 **Le financement de dernier recours : que faire lorsqu'une entreprise est prise entre deux options de financement? LES PRÊTS À COURT TERME**

Quoi faire lorsque l'entreprise n'a plus le support du financement traditionnel et est prise avec peu d'options afin de générer de nouvelles liquidités?

Perpective juridique

Francis C. Meagher

Associé

Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, s.e.n.c.r.l.

- Mise en place et exécution de financement pour différents types d'actifs, incluant le sort des petites et moyennes entreprises
- Situations où le financement traditionnel n'est plus accessible
- Quels sont les moyens mis à la disposition des entreprises à court de liquidités pour des besoins temporaires?
- Les prêts sous forme de prêts relais

Perpective d'affaires

Nicolas Beauchamp, M. Sc.

Président

INTERIM Capital Inc.

Denis Depraga

Vice-président

Century Services Inc.

- La collaboration entre le chef d'entreprise et le rôle du conseiller juridique
- Notions d'affacturage
- Le financement sur la base de valeurs extrinsèques à l'entreprise
- L'équité à titre de sûreté

17h00 **Récapitulatif de la conférence et mot de clôture du président**

Opportunités de commandites et d'expositions

Profitez de notre événement pour promouvoir vos produits et services auprès d'un auditoire ciblé. Il existe d'excellentes opportunités de commanditer des cocktails et des dîners ainsi que des espaces d'expositions. Pour plus de renseignements, veuillez contacter **Lucy Kim** au 1-877-927-0718 poste 313 ou par courriel à l.kim@InstitutCanadien.com.

Les initiatives écologiques de l'Institut Canadien :

Que faisons-nous afin de réduire l'impact environnemental de l'organisation de nos conférences à travers le Québec et le Canada ?

EFFORTS

- ✓ Nous imprimons toutes nos brochures par l'intermédiaire de notre imprimeur qui détient une triple certification de traçabilité des produits forestiers (FSC, PEFC, SFI)
- ✓ Nous avons réduit notre impression papier ainsi que son utilisation de plus de 25 % au cours de la dernière année
- ✓ Nous offrons l'option de web diffusion pour les participants qui ne peuvent pas se déplacer pour participer à nos événements
- ✓ Nous encourageons nos délégués à réutiliser et à recycler leurs cocardes de conférence

PARTENAIRES



L'Institut Canadien, en collaboration avec Zerofootprint, est heureux d'annoncer un programme qui permettra aux participants de contribuer à la réduction des émissions de carbone liées à nos événements. Pour seulement 5,00 \$, vous pouvez atténuer l'impact environnemental de vos déplacements et appuyer les projets de recyclage de pneus au Québec. Pour plus d'information visitez le www.zerofootprint.net

- ✓ De plus, nous travaillons de concert avec tous les établissements où se tiennent nos conférences pour promouvoir la réduction, la réutilisation et le recyclage

Conférence avancée sur l'accès au

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Nouveau cette année!
L'accès au financement
d'une perspective
juridique, financière
et d'affaires : conseils
pratiques pour une
reprise économique

Les entreprises cherchent à prendre de l'expansion, fusionner, se restructurer, se financer, mettre en marché un nouveau produit, acquérir, obtenir et accéder à des fonds : savez-vous comment et ce qu'elles font pour connaître, obtenir et profiter des options de financement nécessaire?

4 raisons d'être présent!

- ✓ Des discussions et des perspectives variées au plan juridique, financier et des affaires – adaptez-vous aux différentes options de financement et soyez prêts pour la reprise économique
- ✓ Stratégies pour gérer et atténuer les risques juridiques, d'affaires et financiers de vos clients
- ✓ Enjeux soulevés par des représentants de Banque Royale du Canada, Fédération des caisses Desjardins du Québec, Dexia Crédit Local S.A., Roynat CAPITAL, INTERIM Capital, Century Services
- ✓ Une occasion unique de réseauter avec les différents intervenants du marché et de définir vos relations d'affaires

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour accélérer le processus de votre inscription, merci de préciser votre code de service prioritaire

462C11.WEB

CANADA	POSTES
POST	CANADA
Postage paid	Port payé
Addressed Admail	Médiaposte avec adresse
7243028	



Attention service du courrier : si non délivrable au destinataire, veuillez transférer au :
Avocat en finance, Conseiller juridique, VP Finance

5 options faciles pour s'inscrire

- TÉLÉPHONE:** 1-877-246-4832
- TÉLÉCOPIE:** 1-877-927-1563
- COURRIEL :**
servicealclientele@InstitutCanadien.com
- COURRIER : L'Institut Canadien**
1250, rue University, C.P.516, Succ. B
Montréal (Québec) H3B 3K3
- INTERNET :**
www.InstitutCanadien.com/acces

CODE DE LA CONFÉRENCE : 462C11-MTL

OUI ! Veuillez m'inscrire à la Conférence avancée sur l'accès au financement des entreprises

Pour les réductions de groupes,
contactez nous au 1-877-246-4832

FRAIS PAR PARTICIPANT	Inscription et paiement avant le 24 août 2010	Inscription et paiement après le 24 août 2010
<input type="checkbox"/> Conférence (sur place)	1795 \$ + TPS 5% + TVQ 7,5% = 2026,11 \$	1995 \$ + TPS 5% + TVQ 7,5% = 2251,86 \$
<input type="checkbox"/> Webdiffusion en direct (conférence seulement)	1495 \$ + TPS 5% + TVQ 7,5% = 1687,48 \$	
Un CD-ROM de tout le matériel de la conférence (textes/présentations) est inclus dans les frais d'inscription des participants.		
<input type="checkbox"/> Merci d'inclure une copie des documents * de la conférence (cartable) pour la somme de 195 \$ + 21,95 \$ de frais de transport (+ taxes en vigueur) *Imprimés et transmis dans un délai de 4 semaines suivant la conférence		
<input type="checkbox"/> Je ne peux pas assister à l'événement mais je souhaite recevoir de l'information sur le matériel (présentations/textes) de la conférence		
<input type="checkbox"/> Oui, je veux réduire l'impact sur l'environnement de cette conférence en contribuant 5,00 \$ à l'appui des projets de recyclage de pneus au Québec		

Renseignements Professionnels

NOM DE LA PERSONNE _____ FONCTION _____

SOCIÉTÉ / ÉTUDE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE () - _____ TÉLÉCOPIEUR () - _____

COURRIEL _____

TYPE D'ENTREPRISE _____ Nb D'EMPLOYÉS DANS VOTRE ENTREPRISE _____

PERSONNE DONNANT L'APPROBATION / FONCTION _____

Paiement

SVP facturer VISA MasterCard AMEX

NUMÉRO _____ DATE D'EXPIRATION _____

SIGNATURE _____

Ci-joint mon chèque de _____ \$ incluant la TPS et la TVQ payable à l'ordre de
L'Institut Canadien (No de TPS - R106361728) (No de TVQ - 1213679577)
PBN# 106361728PG000

Virement bancaire (\$CAD) :

Merci de préciser le nom du (des) participant(s) et le code de conférence 462C11 comme référence.
Bénéficiaire : **L'Institut Canadien**
Nom de la banque : HSBC / Compte n° 362-055319-001
Adresse : 150 Bloor St., suite M100, Toronto (ON)
BIC : HKBCCATT / Succursale n° 10362

DÉTAILS ADMINISTRATIFS

LIEU : HÔTEL INTERCONTINENTAL
ADRESSE : 360 rue St-Antoine Ouest, H2Y 3X4, MTL.
TEL.: 514-987-9900

Réservations des chambres

Pour la réservation des chambres à Hôtel InterContinental, appelez le 1-800-361-3600. Mentionnez **L'Institut Canadien** pour un rabais corporatif.

Matériel du programme

Les participants à la conférence recevront le matériel préparé par les conférenciers : une excellente source d'informations distribuée à la conférence. Si vous avez déjà effectué un paiement mais n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, le matériel de la conférence pourra vous être livré sur demande seulement. La demande devra être reçue dans les 30 jours suivant la fin de la conférence.

Politique de paiement

Le paiement devra être reçu au complet avant la date de la conférence. Toutes les réductions s'appliquent au tarif de la conférence uniquement (à l'exclusion de tout supplément), ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et sont applicables dans leur intégralité lors de la commande. Les réductions de groupes sont disponibles pour les employés d'une même organisation.

Politique en cas d'annulation et de remboursement

Pour toute annulation, veuillez faire parvenir un avis écrit au plus tard dix (10) jours précédant la date de la conférence. Une note de crédit vous sera alors émise. À noter, que les frais d'inscription sont remboursables, déduction faite des frais d'administration de 25%. Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé après ce délai. Aucun préavis n'est nécessaire au remplacement d'un participant. **L'Institut Canadien** se réserve le droit d'annuler un cours si jugé nécessaire, auquel cas, sera remboursée l'intégralité des frais d'inscription. **L'Institut Canadien** n'assume aucune responsabilité pour tout changement de date ou de contenu du programme.

Informations erronées sur la liste d'envoi

Si vous souhaitez modifier les informations vous concernant, envoyez-nous le verso de la brochure par télécopie au 1-877-927-1563 ou par courriel à data@institutcanadien.com.

ÉTAPE 1

ÉTAPE 2

ÉTAPE 3